



*République Démocratique du Congo*  
**MINISTRE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET ELECTRICITE**  
**CELLULE D'EXECUTION DES PROJETS-EAU (CEP-O)**



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET**  
**N° 27/ZR-CEP-O-412063-CS-QCBS/PASEA/2024**

**Programme d'Accès aux Services d'Eau et d'Assainissement en RDC (PASEA)**  
**Crédit IDA N°73390-ZR**

**Recrutement d'un Consultant (Firme) chargé du développement des programmes de formation et d'éducation sur l'eau et sur l'assainissement ainsi que la formation du personnel de l'Institut National de Préparation Professionnelle (INPP), Institut National des Bâtiments et des Travaux Publics (INBTP/IBTP) et de l'Université de Kinshasa (UNIKIN)**

*Date de publication : 26 mars 2024*

*Date limite de réception des candidatures : 08 avril 2024*

1. Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a obtenu un financement de la Banque mondiale pour financer les activités de préparation du Programme d'Accès aux Services d'Eau et d'Assainissement en RDC, « PASEA » en sigle, et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché de services de Consultant (Firme) chargé du développement des programmes de formation et d'éducation sur l'eau et sur l'assainissement ainsi que la formation du personnel de l'Institut National de Préparation Professionnelle (INPP), Institut National des Bâtiments et des Travaux Publics (INBTP/IBTP) et de l'Université de Kinshasa (UNIKIN).
2. Au titre des services, objet de ce marché, le Consultant est chargé d'élaborer des programmes des cours dans le domaine de l'eau, des énergies renouvelables et de l'assainissement permettant de renforcer les capacités techniques de techniciens et managers dans la conception, la gestion et la maintenance des installations au niveau des provinces d'intervention du Projet.

De manière spécifique, les objectifs de la mission sont :

- Développer les contenus de formations en synergie avec les délégués des trois institutions de formation identifiées par le Projet (INPP, I(N)BTP et UNIKIN) – ces formations seront données par des professeurs / formateurs réguliers des instituts partenaires ;
  - Renforcer la capacité des formateurs et professeurs de ces institutions ;
  - Proposer des spécifications techniques de base pour les équipements et installations didactiques nécessaires à l'exécution des cours pratiques (la fourniture et les travaux de ces installations ne font pas partie de ce marché).
3. La Cellule d'Exécution des Projets-Eau (CEP-O) invite les Consultants (Firmes) admissibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les prestations énoncées ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations (brochures, dépliants, fiches, attestations de bonne fin des missions similaires ou tout autre document pouvant attester de l'effectivité des prestations et autres supports, etc.) permettant d'évaluer leurs capacités, expériences, champs d'expertise et missions accomplies.

*Les prestations attendues seront assurées par un Consultant (firme) disposant d'une expérience pertinente dans l'éducation, en termes de formation de personnel, d'élaboration des programmes des cours, de recrutement d'enseignants, de sélection de matériel didactique, ....*

*L'expérience du consultant sera justifiée par au moins trois (03) références (appuyées par des attestations de bonne fin) de production de contenus de formation au cours de dix (10) dernières années dont au moins une (01) sur la thématique du pompage solaire, de l'hydraulique (dimensionnement, conception, construction de réseaux d'eau potable, Eau non facturée/ENF, traitement de l'eau, ...) et une (01) sur la thématique du traitement des eaux usées, une (01) sur le domaine de l'assainissement non collectif dans un pays à faibles revenus.*

Base : Centre de Formation REGIDESO S.A, 22007 Route de Matadi, Binza-Ozone, Kinshasa-Ngaliema

GSM: (+243) 97 82 54 141 , (+243) 82 36 36 173

Courriel : [cepo@cepordc.com](mailto:cepo@cepordc.com), Siteweb : [www.cepordc.com](http://www.cepordc.com)

RK

1

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », édition de septembre 2023 relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.
5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement seront conjointement et solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'il est sélectionné.
6. **Une liste restreinte des candidats qualifiés sera définie selon la méthode de sélection basée sur la qualité et le coût du consultant (SFQC), telle que décrite dans le Règlement susmentionné, au terme de laquelle un seul candidat sera sélectionné.**
7. Les Candidats intéressés peuvent obtenir les Termes de référence et informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous, du lundi au vendredi, de 10 heures à 16 heures locales ou **en les téléchargeant sur le site internet [www.cepordc.com](http://www.cepordc.com).**
8. Les Candidats intéressés doivent soumettre leurs dossiers de manifestation d'intérêt écrits en langue française comprenant les documents sus évoqués (brochures, dépliants, fiches, attestations de bonne fin et autres supports, etc.) à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier ou par courrier électronique (en version PDF modifiable ou en version Word) au plus tard le **lundi 08 avril 2024** et y porter clairement la mention : « *AMI N° 27/ZR-CEP-O-412063-CS-QCBS/PASEA/2024– Recrutement d'un Consultant (Firme) pour développement des programmes de formation et d'éducation sur l'eau et sur l'assainissement ainsi que la formation du personnel de l'Institut National de Préparation Professionnelle (INPP), Institut National des Bâtiments et des Travaux Publics (INBTP/IBTP) et de l'Université de Kinshasa (UNIKIN)* » :

**Cellule d'Exécution des Projets-Eau (CEP-O),  
22007, Route de Matadi, BINZA – Ozone, Kinshasa / NGALIEMA  
Tél. : (+243) 978 254 141 – 823 636 173  
E-mail : [cepo@cepordc.com](mailto:cepo@cepordc.com) avec copie à [scpm@cepordc.com](mailto:scpm@cepordc.com)**

Fait à Kinshasa, le 26 mars 2024

**Philippe LUMEKA DITALUA**

Coordonnateur

